



Communiqué de presse



Les bourses du travail : indispensables à l'exercice des libertés syndicales !

Une nouvelle fois, des unions départementales sont menacées de quitter les locaux qu'elles occupent dans les Bourses du Travail. C'est aujourd'hui le cas à Epinal dans les Vosges (88) où le bâtiment nécessiterait selon la Mairie de trop lourds travaux de rénovation.

Contact :

Patricia Drevon
Secrétaire confédérale

**Secteur de
l'Organisation, des
Outre-Mer et des
Affaires juridiques**

 [pdrevon](mailto:pdrevon@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:pdrevon@force-ouvriere.fr)
 01.40.52.83.47

Cette annonce est inacceptable, les Bourses du Travail sont des lieux indispensables pour les travailleurs et leurs syndicats, qui leur permettent de s'y regrouper, de discuter, de se former.

Déloger nos unions départementales des Bourses du Travail, c'est fragiliser la défense des salariés, affaiblir l'activité syndicale et les libertés syndicales.

La confédération apporte son soutien plein et entier à son union départementale des Vosges dans son combat pour préserver la Bourse du Travail d'Epinal.

La confédération apporte également tout son soutien à son union départementale du Tarn et Garonne (82), menacée elle aussi d'être délogée, dans ses démarches auprès de la mairie de Montauban pour conserver les locaux qui lui sont mis à disposition.

Paris, le 21 septembre 2023